

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN ISO 7784-1:2023

### **Peintures et vernis - Détermination de la résistance à l'abrasion - Partie 1: Méthode utilisant des roues revêtues de papier abrasif et une éprouvette**

Beschichtungsstoffe - Bestimmung des  
Abriebwiderstandes - Teil 1: Verfahren  
mit schleifpapierbelegten Rädern und  
rotierender Probe (ISO 7784 1:2023)

Paints and varnishes - Determination of  
resistance to abrasion - Part 1: Method  
with abrasive-paper covered wheels and  
rotating test specimen (ISO 7784-1:2023)

02/2023



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 7784-1:2023 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 7784-1:2023.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 7784-1:2023

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 7784-1**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Février 2023

ICS 87.040

Remplace l' EN ISO 7784-1:2016

Version Française

**Peintures et vernis - Détermination de la résistance à l'abrasion - Partie 1: Méthode utilisant des roues revêtues de papier abrasif et une éprouvette rotative (ISO 7784-1:2023)**

Beschichtungsstoffe - Bestimmung des Abriebwiderstandes - Teil1: Verfahren mit schleifpapierbelegten Rädern und rotierender Probe (ISO 7784-1:2023)

Paints and varnishes - Determination of resistance to abrasion - Part 1: Method with abrasive-paper covered wheels and rotating test specimen (ISO 7784-1:2023)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 22 janvier 2023.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles**

## Sommaire

Page

Avant-propos européen .....	3
-----------------------------	---

## Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 7784-1:2023) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 35 « Peintures et vernis » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 139 « Peintures et vernis » dont le secrétariat est tenu par DIN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en août 2023 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en août 2023.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Ce document remplace l'EN ISO 7784-1:2016.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

## Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 7784-1:2023 a été approuvé par le CEN en tant que EN ISO 7784-1:2023 sans aucune modification.

---

---

**Peintures et vernis — Détermination  
de la résistance à l'abrasion —**

**Partie 1:  
Méthode utilisant des roues revêtues  
de papier abrasif et une éprouvette  
rotative**

*Paints and varnishes — Determination of resistance to abrasion —*

*Part 1: Method with abrasive-paper covered wheels and rotating test  
specimen*



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2023

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse